



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DRH.DRR – 22.67

N°701

**ARRETE PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP) SUITE AUX
ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 8 DECEMBRE 2022**

Arnaud PERICARD, Maire de la Commune de Saint-Germain-en-Laye,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 12 mai 2022 fixant le nombre de représentants du personnel et de la collectivité,

Vu le procès-verbal des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel à la CCP en date du 8 décembre 2022 et le procès-verbal de tirage au sort des représentants du personnel,

Considérant qu'il appartient à l'autorité territoriale de désigner, parmi les membres de l'organe délibérant et les agents de la collectivité, le collège des représentants de la collectivité siégeant à la CCP,

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la CCP de la collectivité s'établit comme suit :

Représentants de la collectivité

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Arnaud PERICARD	Madame Kéa TEA
Madame Sophie NICOLAS	Madame Sylvie HABERT-DUPUIS
Monsieur William PETROVIC	Madame Marie AGUINET
Madame Priscille PEUGNET	Monsieur Denis TRINQUESSE
Madame Elisabeth GUYARD	Madame Aurélie PASQUIER

Représentants du personnel

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Julie THOMAS	Monsieur Mohammed TIARTI
Madame Sandra DA SILVA	Madame Delphine BOUILLONNEC
Monsieur Farid HAMADOUCHE	Madame Sandra CAZANOVE
Monsieur Christophe DELPIERRE	Madame Célia DANTHON
Madame Céline CASANOVA	Madame Mélissandre DE SOUSA

Article 2 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture.

Article 3 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté transmis au Représentant de l'Etat.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 9 mai 2023

Le Maire,

Arnaud Pericault

